

Assemblée Générale Syndicat départemental CGT 84, Mardi 26 Février 2019.

Bonjour les camarades,

Tout d'abord, nous tenons, Karim et moi-même, à vous remercier au nom de l'Union des Syndicats de Monaco de cette invitation à votre Assemblée Générale, c'est toujours un plaisir de pouvoir apporter notre expérience dans le débat syndical et surtout des éclairages sur des sujets que nous maîtrisons.

Dans notre conception, faire du syndicalisme, c'est tout d'abord représenter la classe ouvrière, ceux qui disent le contraire ne devrait pas faire du syndicalisme. Ceux qui croient au dialogue social peuvent y croire longtemps car ce fameux dialogue social n'existe pas. De même que les partenaires sociaux, nous ne sommes pas des partenaires, nous sommes des adversaires contre le camp d'en face.

Alors bien sûr, il ne faut pas rentrer dans une politique de la chaise vide, ce n'est pas la solution, mais aller dans une réunion quel qu'elle soit pour négocier la régression sociale l'est-elle ? Nous pensons que non mais chacun peut avoir son point de vue sur la question et c'est cela qui fait aussi partie du débat d'idée et du débat syndical.

J'en viens maintenant à la question qui a été soumise à notre dernier Congrès concernant notre affiliation internationale.

C'est un débat que nous menons au sein de l'USM depuis maintenant plusieurs années avec nos militants et la commission internationale de l'USM a eu pour mission de travailler sur ce sujet pour mettre à jour de manière objective les divergences que nous avons pu constater entre la position de notre Fédération et celle de la CES.

Attention, travailler de manière objective, ce n'est pas détourner les yeux de la réalité, je tiens à le préciser. L'enjeu fondamental étant de prendre des décisions qui représentent réellement les orientations de notre fédération décidée lors des derniers congrès afin d'assurer la mise en place d'action de lutte efficace au sein de nos syndicats en adéquation avec la base des syndiqués dans les entreprises.

Donc, en toute objectivité, nous nous sommes posé la question de savoir ce qu'était la CES, ce qu'elle représentait, pourquoi nous y étions adhérents et quel était cette fameuse Europe sociale dont elle défend les valeurs.

Si la notion entre guillemets d'Europe sociale peut avoir une résonance positive au sein de l'USM, il faut déjà se poser la question de quelle Europe sociale nous parlons. Est-ce une Europe sociale de Progrès basée sur l'égalité entre les travailleurs en termes de droits, de salaire et de protection sociale ? Où est-ce une Europe sociale basée sur l'enrichissement permanent d'un patronat soutenu par les gouvernements et certains syndicats dans le but de soumettre les travailleurs à plus de régression sociale ?

Il peut en effet, exister une Europe sociale de progrès où les richesses seraient réparties équitablement entre tous les travailleurs mais force est de constater que depuis des décennies, le plat servi aux travailleurs n'est pas de ce goût. C'est le pain noir qui est au menu camarades.

En 30 ans, c'est 200 milliards d'euros qui sont passés de la poche des travailleurs à celle des patrons. C'est 309 milliards de richesses produites par les travailleurs qui atterrissent dans la poche des actionnaires en 2016. C'est 56 milliards d'euros de dividendes distribués en 2018 aux actionnaires des entreprises du CAC 40. C'est un vol manifeste à l'encontre des travailleurs. Et je ne vous parle pas du reste, baisse des retraites, allongement de l'âge de départ à celle-ci, privatisation de la fonction publique, suppression d'emplois a tout va...

Vous en subissez les conséquences car cela se traduit en l'occurrence par des centaines de plans sociaux et des milliers d'emplois supprimés dans la fonction publique. Nous en subissons les conséquences à Monaco, nous aussi pour les mêmes raisons.

Et la CES dans tout ça ? Soutient-elle cette pseudo « Europe Sociale » que je viens de vous présenter ? La combat-elle ? Quelle est sa position ?

L'année 2016 et 2017 a été riche en contestation sociale en France et cela semble s'amplifier avec le mouvement des gilets jaunes, Par conséquent, il est légitime de regarder, en toute objectivité la position de la CES vis-à-vis de ces conflits sociaux auxquels nous avons participé à titre solidaire avec les organisations syndicales ayant combattu courageusement la mise en place des lois EL KOMRI et de casse du code du travail.

La CES a-t-elle soutenu le mouvement de contestation ? Où a-t-elle gardé le silence ?

Se poser la question, c'est déjà y répondre. Et la réponse est sans appel. La CES à aucun moment n'est venue soutenir les travailleurs et les militants syndicaux dans ces combats. Pour la simple raison que ce n'est pas une Confédération syndicale de combat. C'est une confédération syndicale d'accompagnement des politiques d'austérité conduites par l'Union Européenne et la commission qui en découle.

A-t-elle soutenu le combat de nos camarades belges de la FGTB lors de la mise en place de la loi PEETERS en Belgique ? Soutient-elle les luttes de nos camarades de la CGIL en Italie ?

Même constat, la réponse est non.

Ce sont des questions qui ont dominé le débat sur le thème international à notre Congrès et que je veux partager avec vous aujourd'hui. Attention, je n'attends pas à ce que chacun ici partage notre position néanmoins, il me semble important de vous faire part du cheminement d'idées qui a eu lieu au sein de l'USM ces dernières années et qui par conséquent, nous a amené à prendre une décision importante dans l'avenir de notre fédération.

Comme certains d'entre vous le savent, à l'issue de ce Congrès, nous avons pris la décision de notre désaffiliation de la Confédération Européenne des Syndicats.

La sortie de la CES décidée par l'Union des Syndicats de Monaco est un choix historique. Pour la première fois depuis la création de la CES, une fédération pouvant prétendre au statut de Confédération quitte la CES. La raison de cette décision est avant tout une analyse profonde que nous avons lancée au niveau fédéral sur les fondamentaux de la CES. Comment fonctionne cette confédération ? Quel est son mode de financement ? quels sont ses fondamentaux ?

Depuis plus de deux ans, la commission internationale de l'USM s'est penchée sur ce sujet afin de déterminer si l'Union des Syndicats de Monaco avait sa place au sein de cette confédération sensée représenter l'intérêt des travailleurs Européens. Au bout du compte et après analyse de notre part, il s'est avéré que la CES, depuis sa création, non seulement ne répond pas aux attentes des travailleurs en ce qui concerne leurs revendications légitimes en termes de salaire, de conditions de travail, mais appuie les politiques d'austérité mises en place dans les principaux pays Européens. ET pour cause, la CES, financée par la commission Européenne à hauteur de 75% ne sait pas ce qu'est une lutte. Ses dirigeants, pour certains, n'ont jamais cotisé à un syndicat ce qui est le cas de Bernadette SÉGOL, ancienne secrétaire Générale de la CES notamment. On peut dire ainsi que la CES porte le nom de Syndicat mais elle ne fonctionne pas ainsi du point de vue démocratique et pour preuve, lors de son dernier congrès en 2015, outre la présence d'invités « prestigieux » (François HOLLANDE, Jean Claude JUNCKER, Martin SCHULZ) vassaux de l'oligarchie Européenne, les documents produits par ce Congrès n'étaient en aucun cas soumis aux débats ni amendables ! Une supercherie de démocratie en fait...

Tous ces faits concrets et incontestables sont en contradictions avec les fondamentaux de l'Union des Syndicats de Monaco qui base son activité sur la représentation des intérêts des travailleurs dans une conception syndicale de lutte de classe et de masse tout en étant une organisation démocratique. J'en veux pour preuve que la Direction de l'USM est ainsi réélue tous les ans et ce depuis sa fondation en 1944.

Au terme des débats du Congrès et vu nos fondamentaux, il était donc impossible pour l'USM de rester adhérente à une Confédération Syndicale réformiste, alliée du capital et de l'oligarchie financière dont le but est d'appauvrir les populations en démontant les conquits sociaux durement obtenus depuis la libération notamment en France. Une décision démocratique s'imposait donc aux votes du Congrès. A l'issue des votes, la décision a été sans appel et à la quasi-unanimité, les délégués du Congrès ont donc voté la désaffiliation de l'Union des Syndicats de Monaco à la Confédération Européenne des Syndicats.

Il a paru également nécessaire au Congrès de se pencher sur le devenir de nos relations internationales pour ainsi ne pas rester isolé sur le plan de nos luttes et en ce sens, il apparaissait donc tout naturel de se rapprocher de la FSM car celle-ci est en adéquation dans ses fondamentaux avec ce que défend l'USM, c'est à dire un syndicalisme unitaire, indépendant, démocratique et de lutte de classe.

A l'issue de cette journée consacrée à nos relations internationales, il a donc été décidé par vote, de demander l'obtention d'un statut d'observateur à la Fédération Syndicale Mondiale pour ainsi, construire des revendications plus fortes toujours dans l'esprit de soutenir les luttes des travailleurs de Monaco.

Contrairement à la CES, la FSM apporte régulièrement son soutien aux luttes qui se passent en France et dans le monde. Elle est présente aux cotés des travailleurs, s'intéresse à leur devenir et les aide dans leurs actions notamment ces dernières semaines où elle s'est rangée du côté des cheminots, des salariés de Carrefour et des fonctionnaires en lutte.

Le 7 Février dernier, nous étions mobilisés en grève générale à Monaco. Nous avons bénéficié du soutien inconditionnel de la FSM et de l'aide logistique que celle-ci peut nous apporter.

Jamais aucun soutien de la part de la CES.

Forte de plus de 92 millions d'adhérents dont 2 millions en Europe, la FSM déploie de manière constante des efforts visant à l'unité et à la coopération avec toutes les organisations nationales, de branche et interbranche, indépendamment de l'affiliation, dans la lutte pour les objectifs communs et dans l'esprit de solidarité internationale parmi les travailleurs. Elle unit tous les travailleurs afin d'éliminer l'exploitation de l'homme par l'homme.

Je viens de vous lire un bref extrait de ses statuts.

Il semblait également important pour la commission internationale de se pencher sur la gestion de cette fédération, de savoir si un quelconque lien financier pouvait fissurer son indépendance d'action et de réflexion.

Aucune inquiétude à avoir de ce côté-là, car la FSM tire son indépendance de par ses ressources financières essentiellement liées à la cotisation que payent les structures adhérentes qui représentent 93 % de son budget, comme l'USM en fait. L'autre partie, les 7% qui restent, sont liés à leurs représentations internationales au cours de séminaires organisés au niveau de l'UNESCO, de l'OIT, et de l'ONU où la FSM exerce une représentation permanente.

Elle ne perçoit aucune subvention d'un état tiers, ce qui garantit sa liberté d'expression et son indépendance.

Nous avons bien sûr reçu à Monaco avant la tenue de notre Congrès, Georges MAVRIKOS, le secrétaire général de la FSM. De même que nous avons également visité nos camarades de la FSM à Athènes au mois d'Octobre dernier.

Il nous a été présenté lors de cette rencontre de travail un bilan détaillé sur les actions que la FSM déploie pour soutenir les luttes internationales ainsi que sur son fonctionnement.

A ce titre, beaucoup de questions restaient en suspens, notamment celle des relations qu'elle entretiendrait avec certains pays tel que la Corée du Nord, la Syrie, ou la Turquie.

L'occasion nous a été donnée de poser toutes les questions sans détour afin que nous puissions avoir une vision claire et nette concernant certaines rumeurs comme quoi la FSM soutiendrait telle ou telle dictature de par le monde.

Son secrétaire général a été, à ce titre très clair :

La Fédération Syndicale Mondiale ne soutient et ne soutiendra jamais un régime dictatorial quel qu'il soit. Son but est de représenter les intérêts des travailleurs en dehors de tout débat politique.

Si des liens existent avec des pays tels que les 3 que je vous ai cité, ce sont des liens historiques qui ne datent pas d'hier (exemple, le syndicat de la Corée du Nord est affilié à la FSM depuis 1949).

Rien à voir donc avec un éventuel soutien au régime dictatorial qui peuvent avoir lieu dans ces pays.

Pour finir, La Fédération Syndicale Mondiale, loin d'être à son tour exempte de toute critiques ou d'insuffisances, se revendique au moins d'agir en syndicat anticapitaliste et de lutte de classe, ce qui est, entre nous, bien plus conforme à notre histoire, nos repères et nos orientations que le syndicalisme de renoncement et de gestion de la misère qu'incarne malheureusement la CES.

J'achève, en vous disant que bien sûr, qu'il n'existe aucune pratique syndicale parfaite et par conséquent, comme je l'ai dit au début de mon intervention, le syndicalisme, de par notre conception, doit représenter véritablement les intérêts de la classe ouvrière.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas.

Je vous remercie de votre attention.